

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
27	16	16 + 6 pouvoirs

Date de convocation
16 février 2018

Date d'affichage
16 février 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-trois février à vingt heures trente, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Alain BIAUX**, maire.

Présents : **Sandrine ANTUNES, Thierry BESSON, Alain BIAUX, Dominique BISSON, Amelle DAHMANI, Dominique DETERM, Philippe GALLOIS, Catherine HAMEREL, Jean-Pierre HAQUELLE, Gérard KESTLER, Sandrine LE GUERN, Chantal LE LAY, Sylvie LEMERE, Jean-Claude PEROT, Jean ROULIN, Dominique STEVENOT.**

Absents : **Jean-Michel CHOUARD, Marie-Thérèse DORTA-BERMEJO, Denis FENAT, Noémie GIROD, Colette PERNET.**

Représentés : **Daniel CALLIOT par Sylvie LEMERE, Sophie MARTIN par Jean-Pierre HAQUELLE, Brigitte MASSON par Dominique DETERM, Bernadette MILLOT par Chantal LE LAY, Siva MOUROUGANE par Alain BIAUX, Monique THILLY par Jean ROULIN.**

Monsieur Jean-Claude PEROT a été nommé secrétaire.

Objet : **DEMANDE DE SUBVENTION - DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES À LA MAISON DE CHASSE ET DE LA NATURE PAR LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA MARNE**

N° de délibération : **2018_02_23_06**

Rapporteur : **M. BIAUX**

La Maison de la Chasse et de la Nature, en cours de construction par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Marne (F.D.C.M.) sur le site du Mont-Choisy à Fagnières, souhaite être un lieu de partage mais aussi de rassemblement des différents acteurs (partenaires, associations, établissements scolaires, ...) ayant un lien avec les activités cynégétiques et plus généralement, avec la nature.

Pour s'adapter aux nouveaux enjeux à la fois de société, économiques et conjoncturels, la F.D.C.M. a décidé de construire un établissement fonctionnel sur un seul et même site, au service des chasseurs et non chasseurs, de la nature et de l'éducation à l'environnement.

Elle souhaite y installer un pôle d'éducation à l'environnement avec un déploiement progressif prévu sur 3 ans visant l'accueil, à terme, de 4 000 jeunes par an aussi bien pour des séquences pédagogiques scolaires que pour des actions ludiques hors périodes scolaires (clubs natures, accueil de C.L.S.H., ...).

Pour faire face à la demande, et au vu des ambitions projetées, un poste d'animateur nature sera créé en 2019 et des supports pédagogiques mis en place : un verger, un arborétum des espèces locales, une mare, un écomusée mais aussi un diorama (cf voir détail en annexe).

Aussi, pour la réalisation de ce projet, la F.D.C.M. sollicite une subvention européenne basée sur le principe du cofinancement de partenaires publics. A ce titre, la Ville de Fagnières est sollicitée pour l'attribution d'une aide financière de 3 360 €, ce qui permet de lever 13 440 € au titre du programme Leader.

Aussi la ville de Fagnières souhaite en contrepartie que cet engagement financier soit valorisé par l'équivalent en actions directes sur le territoire notamment en lien avec le centre de loisirs sans hébergement, les écoles ou toutes autres actions à l'initiative de la FDCM ou de la commune

Ainsi, le soutien de la Ville de Fagnières permettra de développer des projets communs pour permettre à tous de comprendre l'importance de préserver et gérer les milieux naturels qui font partie de notre cycle de vie.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'avis favorable de la commission des finances du 13 février 2018 ;

OUI l'exposé qui précède,

DECIDE de verser une subvention d'un montant de 3 360 € à la Fédération Départementale des Chasseurs de la Marne.

DIT que les crédits sont inscrits au budget primitif 2018.

Résultat du vote :

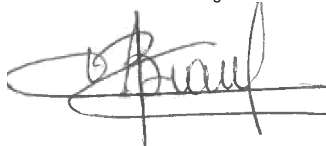
<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>
17	3	2

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité, prend une délibération conforme.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

Le maire, Alain BIAUX

Maire de Fagnières



Alain BIAUX

Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 02/03/2018 à 09:55:19
Référence : 9804d45b000bbc8ac771938f0367664ad31e626a